

MOTION : Pour une accélération urgente de la lutte contre les effets des canicules et des sécheresses

Date de dépôt : jeudi 27 août 2026

Signataires : Casper de Jong, Thierry Poncet, Carlos Sintado, Carole Studer, Jonathan Halden, Oana Topor-Pop, Regula Eckert, Sarah Shafiq, Hani Chaar, Malik Semlali, Dusica Semlali, Yann Simeth, Carla Ruta, Carla Edelenbos, Sandrine Bilz, Mounir Boulmerka, Cruz Melchor Eya Nchama, Ibrahima Guissé, Alessia Cavalieri, Guy Girod

Le Conseil municipal du Grand-Saconnex, considérant :

1. Les multiples canicules survenues durant l'été 2026, dont la précocité, l'intensité et la durée sont inquiétantes, d'autant plus qu'elles sont appelées à se multiplier ;
2. Les scénarios climatiques réalisés par MétéoSuisse en 2025 prévoyant une augmentation des températures estivales entre 2,3 et 4,4°C (hors canicules) vers 2060, des températures encore renforcées en milieu urbanisé, soit entre 3 et 5°C de jour comme de nuit ;
3. Une augmentation des phénomènes extrêmes et durables comme des épisodes de sécheresse et des périodes de canicule (températures maximales supérieures à 34°C pendant plusieurs jours consécutifs) ;
4. L'urgence d'adapter la commune aux effets des canicules, en particulier pour protéger les enfants, les personnes âgées et les personnes vulnérables ;
5. La multiplication des épisodes de sécheresse et leurs conséquences sur les ressources en eau ;
6. La nécessité de concilier accès à des points de rafraîchissement et sobriété hydrique,

invite le Conseil administratif :

- À accélérer autant que possible la désimperméabilisation et la végétalisation des cours d'écoles et autres îlots de chaleur, notamment par la plantation d'arbres ;
- À multiplier les points d'eau potable dans les espaces publics, notamment dans tous les parcs publics et toutes les cours d'écoles, ainsi qu'aux coeurs des quartiers comme le Pommier, et les indiquer par des signalétiques claires ;

- Si ce n'est pas encore le cas, à mesurer les températures maximales atteintes pendant des épisodes caniculaires dans les salles de classes et EMS ;
- À installer, selon les résultats de ces études et si nécessaire (par exemple plus que 26°C mesuré à l'intérieur), des solutions de rafraîchissement afin de garantir des températures raisonnables dans ces lieux, notamment :
 - De meilleures isolations ;
 - Des stores ou volets ;
 - Des ventilateurs ;
 - D'autres solutions et uniquement en dernier recours, des systèmes de climatisation ;
- À mieux informer les habitants de la commune sur les multiples mesures subventionnées par le Fonds communal pour la transition écologique, afin d'encourager les habitants à agir eux-mêmes également (notamment sur l'isolation des bâtiments, la végétalisation des toitures ou la plantation d'arbres) ;
- À étudier les possibilités d'installation de récupérateurs d'eau de pluie pour les toits des bâtiments communaux ;
- À ajouter l'achat et la pose de récupérateurs d'eau de pluie par les particuliers au catalogue des mesures subventionnées par le Fonds communal pour la transition écologique ;
- À étudier l'utilité et la faisabilité de la création d'un plan sécheresse communal, avec des mesures concrètes :
 - Générales, pour adapter la commune afin de mieux retenir l'eau de pluie ;
 - Et également selon le degré de sécheresse, notamment dans le domaine de l'utilisation de l'eau et des feux en plein air ;
- À prendre en compte tous ces aspects dans la planification des nouveaux quartiers sur la commune afin de les rendre résilients face aux canicules et aux sécheresses dès le départ ;
- À prendre toutes les autres mesures nécessaires pour lutter au mieux et au plus vite contre les effets des canicules et des sécheresses sur la commune.